

Une activité fortement concentrée et spécialisée dans l'Isère et le Rhône

Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes • n° 117 • Avril 2021



En 2017, en Auvergne-Rhône-Alpes, 117 330 salariés travaillent dans un établissement relevant de l'économie du numérique. Par ailleurs, 62 700 personnes exercent une profession du numérique, tous secteurs confondus. Ces travailleurs sont plus qualifiés, plus diplômés et plus jeunes. La part des femmes y demeure réduite. Entre 2012 et 2017, le nombre de personnes exerçant un tel métier augmente fortement. De plus, la création d'entreprises dans les secteurs numériques est dynamique. Le bon positionnement de la région est largement dû à l'Isère, siège d'activités de fabrication de technologies de l'information et de la communication (TIC), et à la Métropole de Lyon, tournée vers les services des TIC. Complémentaires dans leurs spécialisations, ces deux zones bénéficient de la présence de gros établissements.

L'économie du numérique regroupe un ensemble de professions et de secteurs d'activités, déterminés à partir d'une définition élaborée par l'OCDE en 2007. La fabrication, la vente et les services des technologies de l'information et de la communication (TIC) se trouvent au cœur de cette économie ► **méthode**, auxquels s'ajoutent la production liée à des technologies numériques, des câbles de fibre optique ou des équipements d'aide à la navigation par exemple, ainsi que la création et la diffusion de contenus, comme l'édition ou la presse, et la communication. Certains établissements sont rattachés à l'économie du numérique par leur activité principale. L'édition de logiciels, la programmation informatique, mais aussi la production de films ou la publicité sont autant d'exemples d'activités relevant de cette économie. Ces établissements emploient des

salariés exerçant, pour certains, des professions du numérique ► **méthode**, pour d'autres, des métiers administratifs, commerciaux ou de fabrication, hors du champ du numérique. En 2017, 117 330 salariés sont employés dans l'un des 24 000 établissements du numérique de la région, la classant au deuxième rang après l'Île-de-France, en cohérence avec son poids démographique et économique.

De même, les professions du numérique peuvent être exercées dans des établissements dont l'activité principale ne relève pas du numérique, telles que la construction ou l'administration publique, ou pratiquées en tant que travailleurs indépendants. On trouve ainsi des ingénieurs en télécommunications ou des opérateurs d'exploitation en informatique dans de nombreux secteurs de l'économie ► **méthode**. 62 700 personnes exercent une

profession du numérique dans la région en 2017, soit 11 % du total français, une part un peu plus faible que celle de la région dans l'emploi total (12 %), en lien avec le poids prépondérant de l'Île-de-France dans ces professions.

Un poids du numérique parmi les plus élevés des régions françaises

L'importance démographique de la région n'explique pas à elle seule le nombre d'emplois dans les établissements du numérique et celui des actifs exerçant l'un de ces métiers. En effet, le poids du numérique en Auvergne-Rhône-Alpes est l'un des plus élevés en France ► **figure 1**. Dans la région, 6,1 % des salariés travaillent dans un établissement afférent, soit 1,1 point de plus que la moyenne de province. Cette part est équivalente à celles observées en

En partenariat avec :



**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Occitanie et en Bretagne, mais deux fois plus faible que celle de l'Île-de-France. La moitié des emplois salariés des établissements du numérique se trouvent dans cette dernière région. Les personnes exerçant une profession du numérique, tous secteurs confondus, sont également plus représentées en Auvergne-Rhône-Alpes, où leur part s'élève à 2 % de l'emploi total, classant une nouvelle fois la région au deuxième rang après l'Île-de-France (4,3 %).

L'économie régionale du numérique est dynamique

Entre 2012 et 2017, le nombre d'emplois dans les métiers du numérique, tous secteurs confondus, augmente de 10,6 % en Auvergne-Rhône-Alpes. La hausse est plus forte que celle des autres emplois dans la région (+ 1,3 %) et supérieure de 1 point à la hausse moyenne des professions du numérique en France de province.

La création d'entreprises souligne également le dynamisme de cette économie dans la région. Ainsi, en 2017, en Auvergne-Rhône-Alpes, le **taux de création d'entreprises** dans les secteurs numériques s'élève à 13,4 %. C'est 3,7 points de plus que dans l'ensemble de l'économie régionale et 1,5 point de plus qu'en France dans le numérique. Depuis 2012, la croissance du taux de création est plus forte dans le numérique que dans les autres secteurs de la région et supérieure à celle des activités du numérique en France, en province et en Île-de-France ► **figure 2**.

Les technologies de l'information et de la communication, un secteur prépondérant dans la région

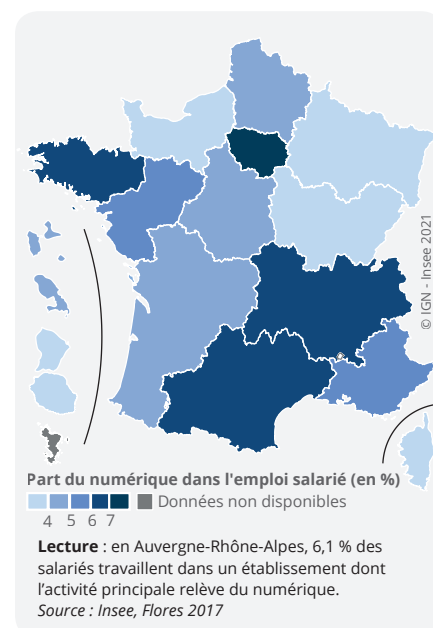
En Auvergne-Rhône-Alpes, près de trois salariés de l'économie du numérique

sur quatre occupent un emploi dans un établissement de fabrication, vente ou services des TIC, plaçant la région sept points au-dessus de la moyenne française, au troisième rang après les Pays de la Loire et l'Occitanie. Ce positionnement de la région est lié à une plus forte représentation des activités de fabrication des TIC, à travers plusieurs gros établissements spécialisés dans les composants électroniques, tels que STMicroelectronics, qui emploie plusieurs milliers de salariés dans la région, ou Soitec. La région accueille aussi le pôle de compétitivité Minalogic qui accompagne les acteurs de l'ensemble de la filière du numérique. Ce segment regroupe 11,3 % des salariés du numérique, soit près du double de la moyenne nationale, en lien avec le poids plus faible des activités de fabrication en Île-de-France. Il compte également des établissements plus grands que la moyenne française.

Dans la région comme en France, les services des TIC concentrent plus de la moitié des effectifs salariés et près de la moitié des créations d'entreprises du numérique. Les établissements de ce segment sont de tailles très diverses. On y trouve de grands établissements, comme ceux des groupes Sopra Steria, CGI France ou Cegid en programmation et conseil, Orange ou SFR en télécommunications, comptant chacun plusieurs centaines de salariés, mais aussi de nombreuses petites sociétés de services informatiques. Ce segment concentre 76 des 85 établissements régionaux bénéficiant des aides French Tech. Ce dispositif, créé en 2013, vise à renforcer la lisibilité et la cohérence des actions publiques en faveur des start-ups. Les aides publiques accordées aux entreprises concernées sont financées dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir.

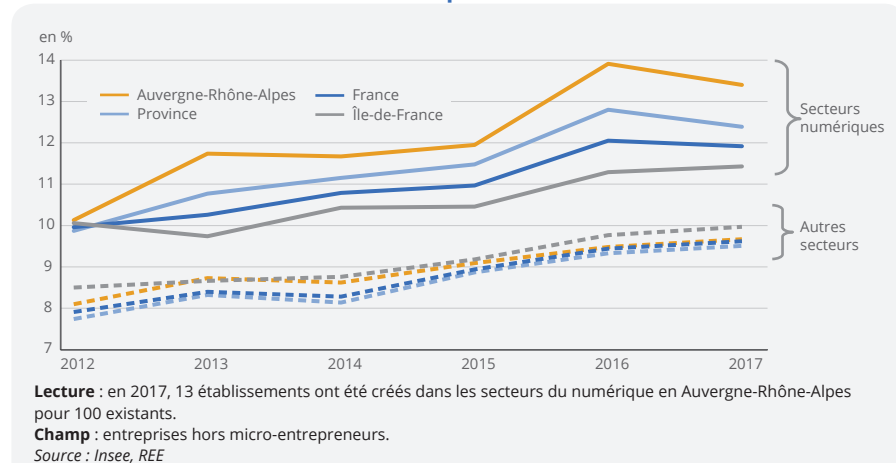
Par ailleurs, cette spécialité régionale se retrouve au niveau des professions du numérique. Ces métiers sont majoritaires

► 1. Poids de l'emploi salarié des établissements du numérique



dans le domaine « programmation, conseil et autres activités informatiques », qui regroupe 38 % des professions du numérique exercées en Auvergne-Rhône-Alpes. Cette proportion est supérieure de 2 points à la moyenne nationale. De plus, le nombre de personnes occupant un métier du numérique dans ce domaine croît plus fortement qu'à l'échelle nationale (+ 13,7 % entre 2012 et 2017, contre + 10,2 % en France). En ajoutant les activités de télécommunications et l'édition de logiciels, ces domaines concentrent 51 % des actifs exerçant un métier du numérique. Les activités de programmation, conseil et autres activités informatiques réunissent 64 % des personnes exerçant une profession du numérique dans les seuls secteurs du numérique, 87 % si on ajoute l'édition de logiciels et les télécommunications. Si les professions du numérique sont le plus souvent exercées dans un secteur numérique, leur poids est parfois élevé dans d'autres secteurs. En effet, en 2017, 41 % d'entre elles sont occupées par des salariés travaillant dans des entreprises dont l'activité principale ne relève pas des secteurs du numérique. Le secteur « administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale » concentre la part la plus élevée (31 %), suivi par les activités de « commerce, réparation d'automobiles et de motocycles » (13 %) et les « activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien » (11 %).

► 2. Taux annuel de création d'entreprises entre 2012 et 2017



Forte concentration de l'économie du numérique

Les emplois salariés des établissements des secteurs du numérique sont fortement concentrés dans les métropoles de la région, ce qui explique en grande partie le poids dominant du Rhône et de l'Isère. En 2017, 65 % des salariés du numérique travaillent dans l'une des quatre métropoles régionales, ce qui représente un poids deux fois plus élevé que celui de ces quatre métropoles dans l'économie régionale ► **figure 3**. La Métropole de Lyon regroupe 43 % des emplois salariés du numérique de la région (alors qu'elle n'en concentre que 25 % tous secteurs confondus) et le Rhône, 45 % ► **figure 4**. Ce département, où le numérique est donc essentiellement concentré dans la Métropole, se distingue par une prééminence des services des TIC. En effet, 72 % des salariés du numérique sont employés dans ce segment. Les plus gros établissements de la région relevant de ces activités, filiales de groupes internationaux, y sont localisés. Ils sont le plus souvent spécialisés dans le conseil en systèmes et logiciels informatiques, tels que Sopra Steria Group à Limonest, CGI France et Cegid à Lyon ou Sogeti France à Villeurbanne. Le Rhône concentre en outre 46 % des entreprises du numérique créées entre 2012 et 2017 dans la région dans les services des TIC et 51 % des établissements régionaux de ce segment ayant bénéficié des aides French Tech.

► 3. Nombre d'emplois et poids du numérique en Auvergne-Rhône-Alpes et dans ses métropoles

Zone	Emplois salariés du numérique		Emplois salariés		Part du numérique dans l'emploi salarié total
	Nombre	en %	en %	en %	
Métropole de Lyon	50 190	42,8	25,0		10,3
Grenoble-Alpes Métropole	15 580	13,3	6,4		12,5
Clermont Auvergne Métropole	6 020	5,1	4,9		6,4
Saint-Étienne Métropole	4 120	3,5	4,9		4,3
Hors métropole	41 420	35,3	58,7		3,6
Auvergne-Rhône-Alpes	117 330	100,0	100,0		6,1

Lecture : la Métropole de Lyon concentre 42,8 % des emplois du numérique de la région, soit 50 190 salariés. En comparaison, le poids de la Métropole dans l'emploi salarié tous secteurs confondus est de 25,0 %. Les emplois du numérique représentent 10,3 % de l'ensemble des emplois salariés de la Métropole.

Source : Insee, Flores 2017

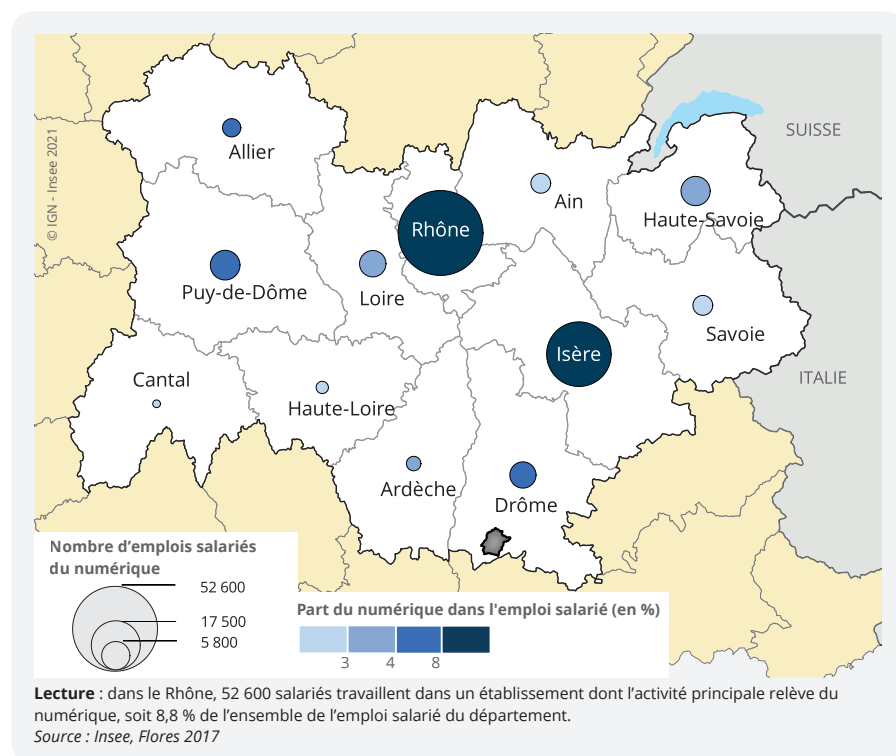
C'est néanmoins sur le territoire de Grenoble-Alpes Métropole que le poids du numérique dans l'emploi salarié est le plus élevé (12,5 % contre 10,3 % dans la Métropole de Lyon), en lien avec la présence de gros établissements de fabrication de TIC, comme Soitec à Bernin ou Hewlett-Packard à Eybens. Cependant, plusieurs de ces établissements, STMicroelectronics par exemple, se trouvant en dehors de la métropole de Grenoble, c'est à l'échelle du département que se révèle une forte spécialisation dans la fabrication des TIC. Ainsi, si l'Isère regroupe 26 % des salariés du numérique de la région, elle concentre 71 % de ceux qui travaillent dans le segment de la fabrication de TIC. Le poids du numérique dans l'emploi salarié est nettement plus faible dans les espaces de Clermont Auvergne Métropole et de Saint-Étienne Métropole (respectivement 6,4 % et 4,3 %).

Par ailleurs, l'Allier présente également une spécialisation marquée. Si le poids du numérique dans l'emploi salarié y est faible (4 %), la moitié de ces emplois se trouvent dans un gros établissement, Sagem Défense, situé à Domérat, induisant pour ce département une surreprésentation des activités relevant des « autres technologies numériques ».

Une main-d'œuvre plus qualifiée, plus diplômée et plus jeune pour des emplois moins féminisés

Tous secteurs confondus, les professions du numérique correspondent plus souvent à des emplois de cadres, précisément d'ingénieurs et de chefs de projet, que l'ensemble des emplois. Ainsi, dans la région, en 2017, 64 % des professions du numérique relèvent de ces métiers ► **figure 5**, alors que les cadres et professions intellectuelles supérieures représentent 17 % de l'ensemble des emplois d'Auvergne-Rhône-Alpes. Cette part est plus élevée encore (70 %) lorsque ces métiers sont exercés dans un secteur numérique. Ce phénomène s'amplifie. En effet, entre 2012 et 2017, le nombre d'ingénieurs numériques et de chefs de projets augmente de 17,1 %, alors que le nombre de techniciens et d'employés spécialisés dans le numérique reste stable. En conséquence, les actifs exerçant une profession du numérique sont plus diplômés que la moyenne. En 2017, 82 % d'entre eux sont diplômés de l'enseignement supérieur, soit deux fois plus que ceux exerçant un métier non numérique. Les professionnels du numérique sont également plus jeunes, une partie de ces métiers s'étant fortement développés récemment. En 2017, 69 % d'entre eux ont moins de 45 ans, contre 56 % parmi les actifs n'exerçant pas un métier du numérique. Enfin, les femmes sont relativement peu nombreuses dans ces professions. Parmi les ingénieurs et chefs de projets, 21 % seulement sont des femmes, alors qu'elles représentent 43 % de l'ensemble

► 4. Nombre d'emplois salariés du numérique et poids dans l'emploi salarié total en Auvergne-Rhône-Alpes, par département



des cadres et professions intellectuelles supérieures hors numérique. De même, 45 % des employés et des opérateurs d'exploitation en informatique sont des femmes, alors que cette proportion est de 77 % pour les employés dont la profession n'est pas liée au numérique. ●

Patricia Antoine, Sandra Bouvet (Insee)
Olivier Jacod, Christine Jakse (DREETS)



Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Définition

Le **taux de création d'entreprises** est le rapport du nombre des créations d'entreprises d'une année n au stock d'entreprises au 31 décembre de l'année n-1.

La Direccte, devenue Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et de la solidarité (Dreets) le 1^{er} avril, a souhaité disposer d'une connaissance plus fine du secteur numérique, car il s'agit d'un des atouts importants de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Cette filière est stratégique ; son poids est l'un des plus élevés en France et son caractère transversal touche l'ensemble des entreprises, en particulier industrielles, leur digitalisation étant un facteur-clé de leur pérennité, dans une économie de plus en plus compétitive. Ce secteur est, en outre, particulièrement dynamique, tant en matière de création d'emplois, que d'entreprises. Cela représente un enjeu à saisir, dans cette période de crise, notamment vis-à-vis de la formation des salariés et de l'appui à l'acquisition de compétences. Sur ces derniers sujets, l'effort doit être accentué envers les publics les moins représentés dans ces professions, à savoir les femmes, les seniors et les personnes issues de la diversité en général. Cette étude s'est intéressée par ailleurs à la forte montée en puissance des professions numériques dans l'ensemble des secteurs de l'économie qui semble conduire, à terme, à une transformation des métiers comme des entreprises.

► Pour en savoir plus

- « Déploiement du très haut débit : les écarts se résorbent », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 98, février 2020
- « L'édition de logiciels : un secteur très dynamique, en croissance en 2020 malgré la crise sanitaire », *Insee Première* n° 1845, mars 2021
- « L'économie et la société à l'ère du numérique », *Insee Référence*, novembre 2019

► 5. Effectifs dans les professions du numérique et évolution entre 2012 et 2017, en Auvergne-Rhône-Alpes

	Secteurs de l'économie numérique	Autres secteurs de l'économie	Tous secteurs	
	2017	2017	2017	Évolution 2012-2017 (en %)
Total ingénieurs, dont :	26 076	13 761	39 836	+ 17,1
Ingénieurs et cadres d'études, recherche et développement informatique	19 249	10 725	29 974	+ 14,9
Ingénieurs et cadres d'administration, maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique	2 352	1 603	3 956	+ 14,5
Ingénieurs et cadres spécialistes des télécommunications	2 030	484	2 514	+ 71,5
Total techniciens et employés, dont :	10 874	11 962	22 836	+ 0,8
Techniciens d'étude et de développement en informatique	2 980	4 210	7 190	+ 1,3
Techniciens d'installation, de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique	2 532	3 184	5 716	- 6,6
Techniciens des télécommunications et de l'informatique des réseaux	2 207	1 590	3 797	+ 2,8
Professions numériques	36 949	25 723	62 672	+ 10,6
Professions non numériques	86 222	3 052 577	3 138 800	+ 1,3

Lecture : en Auvergne-Rhône-Alpes, 62 672 personnes occupent une profession numérique en 2017, un chiffre en augmentation de 10,6 % en cinq ans. Parmi elles, 36 949 sont employées par un établissement relevant du secteur de l'économie numérique et 25 723 dans un établissement dont l'activité principale dépend d'un autre secteur.

Source : Insee, Recensement de la population 2017 - Exploitation complémentaire - Emploi au lieu de travail

► Méthode

Le champ de l'économie du numérique est déterminé à partir d'une définition élaborée par l'OCDE en 2007. Il regroupe 53 secteurs d'activités extraits de la nomenclature d'activités françaises (NAF rev. 2, 2008) ([liste en données complémentaires](#)).

Les emplois salariés mentionnés dans cette étude correspondent à des emplois occupés dans les établissements rattachés à l'économie du numérique par l'activité principale exercée (APE). Ils concernent l'ensemble des salariés de ces établissements quel que soit le métier exercé, et sont comptabilisés à partir du fichier Flores 2017.

L'économie du numérique intègre également 11 professions extraites de la nomenclature des PCS 2003 ([liste en données complémentaires](#)). Ces professions peuvent être exercées dans les secteurs du numérique ou en dehors.

L'analyse des professions du numérique, réalisée pour cette étude à partir des données issues du Recensement de la population 2017, concerne l'ensemble de ces métiers indépendamment des secteurs d'activités où ils sont exercés, sauf si un champ plus restreint est mentionné.

Les données sur la création d'entreprises proviennent du répertoire des entreprises et des établissements et ne prennent pas en compte les auto-entrepreneurs.

► Schéma des deux approches du numérique et effectifs en Auvergne-Rhône-Alpes

	Approche « Technologies du numérique »		
Approche « Utilisations du numérique »	A – TIC 11 800 établissements 85 500 salariés	B – Contenus et supports 3 000 établissements 9 000 salariés	C – Publicité et communication 9 000 établissements 15 600 salariés
	D – Autres technologies numériques 240 établissements 7 250 salariés		

Lecture : l'approche du numérique via ses technologies conduit à considérer les secteurs des TIC et des « autres technologies numériques », qui comptent respectivement 11 800 et 240 établissements en Auvergne-Rhône-Alpes. L'approche des utilisations du numérique retient les secteurs des TIC, des contenus et supports ainsi que de la publicité et de la communication. Le secteur des TIC est donc commun aux deux approches.

Source : Insee, Flores 2017

